

## COMMENCER À INVESTIR TÔT

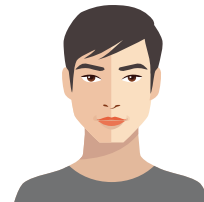


**Desjardins**

Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Si vous pensez que vous n'avez pas assez d'argent pour investir et que vous devriez attendre d'en avoir davantage pour le faire, rappelez-vous ce proverbe bien connu...



LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT !

En effet, l'une des meilleures façons de faire fructifier vos placements est de commencer à investir tôt. Il n'est même jamais trop tôt pour le faire ! Ne remettez surtout pas à plus tard la décision d'investir. Il est plus avantageux de débiter rapidement avec de petits montants que d'attendre d'avoir une somme importante.

C'est simple, plus vous commencez à investir tôt, plus votre argent aura le temps de fructifier. Attendre à plus tard en pensant investir davantage ne compensera jamais suffisamment pour le retard que vous aurez accumulé.

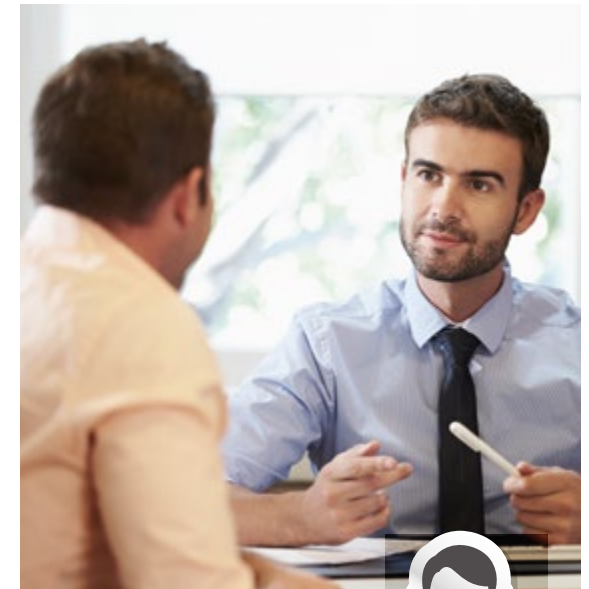
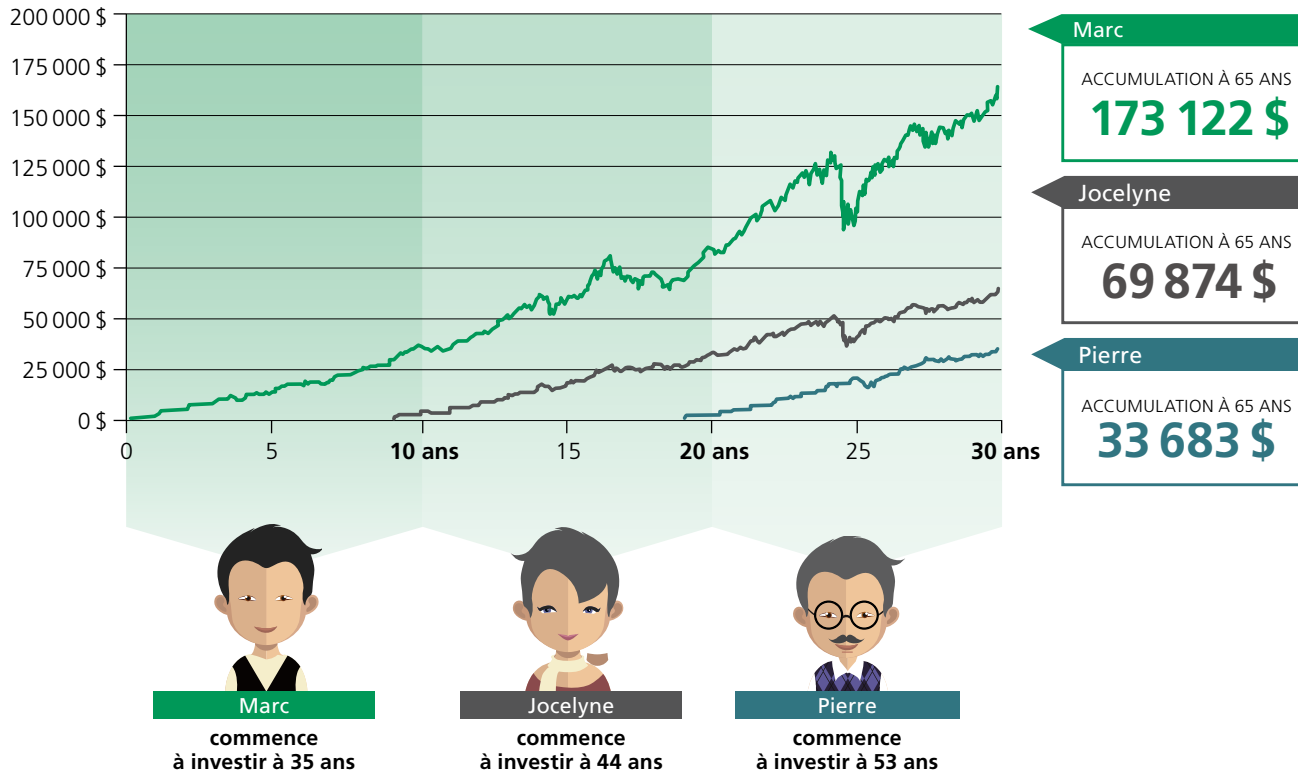


**EN RÉSUMÉ, INVESTIR TÔT,  
C'EST MOINS COÛTEUX  
ET PLUS AVANTAGEUX  
À LONG TERME !**



## Voyez par vous-même en comparant la situation de trois investisseurs.

Chacun place 2 000 \$ par année pendant 10 ans, en commençant à des moments différents, et laisse fructifier jusqu'à 65 ans.



LE TEMPS,  
C'EST DE L'ARGENT !  
COMMENCEZ À INVESTIR  
DÈS MAINTENANT.

Parlez-en à votre  
représentant.

À titre indicatif seulement. Cette démonstration a été réalisée en supposant un investissement annuel de 2 000 \$ dans un portefeuille équilibré composé d'indices boursiers (55 % Dex Universe (obligations) et 45 % S&P/TSX Composite TR (actions)) sur une période de 10 ans. Ce graphique vise seulement à illustrer l'effet du taux de croissance composé d'un investissement annuel et non à refléter les valeurs ou rendements passés ou futurs du portefeuille.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.



**Desjardins**

**Gestion de patrimoine**

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir